

Toit

En Action

**NE RATEZ PAS ...**

Initiatives engagées - l'Hôtel du Peuple à Anderlues - Page 3

Coups de gueule - Page 4

Mon toit, mes droits / mes devoirs - Page 7

Le point de vue de Willy et Thierry - Page 9

Le DAL en action - Page 10

Infos malignes - L'été arrive - Page 14



*Solidarité*  
NOUVELLES

a.s.b.l.



MAGAZINE SAISONNIER  
DAL - SOLIDARITÉ NOUVELLES  
ÉTÉ 2023



# qui SOMMES - NOUS ?

Le DAL est une branche de Solidarités Nouvelles qui se rassemble au sujet du droit à un logement décent pour tou·tes, aussi bien les habitant·tes de la rue que les personnes en mal logement. Le DAL est actif dans les régions de Charleroi et de Liège.

Mais qui sommes-nous ? Nous sommes des militant·es qui nous réunissons de manière conviviale pour discuter de toutes les questions et injustices liées au logement. Chacun·e avec nos diversités propres, nous tentons d'apporter collectivement soutien et entraide aux personnes en mal logement, et nous essayons de faire bouger les lois pour amener à une vraie politique de la brique garantissant un toit pour tous·tes.

Nous visons à établir un dialogue entre le politique, les citoyen·nes et les habitant·es de la rue pour revendiquer l'application de leurs droits et de leurs devoirs concernant le logement. Nous avons acquis, au fil des actions et des projets menés, une expertise en matière de logement que nous mobilisons pour réclamer plus d'égalité dans ce domaine.

Les activités du DAL sont nombreuses. Vous pouvez en prendre connaissance dans ce magazine : manifestations, journées de réflexion, appropriation des droits et des devoirs par rapport au droit au logement...

Si cette thématique vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre !

*Claudine, Claudia, Nath, Zaza, Willy, Philippe Thomas, Christiane, Nicolas, Yves Martin, Zuhai, Alain, Thierry, Sahib, Mohamed, Charlotte, Margaux et Stéphanie ont choisi et rédigé les articles et réalisé ce numéro de juin.*

## ÉDITO



Pour la première édition de notre nouveau magazine, *Toit en action*, les équipes des DAL Charleroi et Liège se sont réunies à plusieurs reprises dans une belle ambiance, des rires, de l'amusement et aussi un peu de travail. Tout au long de ces 6 mois de travail intense, nous avons visité, milité, manifesté, passé un dimanche sous la pluie et rencontré des personnes de tous horizons.

Chacun·e avec nos idées, nos opinions (parfois cinglantes mais les nôtres), nous avons travaillé afin que ce magazine, que vous tenez entre les mains, soit un magazine que vous ayez envie de lire.

Merci aux personnes qui ont écrit ces articles, merci aux équipes du PAC Charleroi qui nous ont guidés, merci Stéphanie et Nicolas pour votre aide et votre soutien.

Et surtout merci à vous qui nous lisez.

## HÔTEL DU PEUPLE À ANDERLUES

Le bâtiment de l'ancienne poste situé au 20 chaussée de Charleroi à Anderlues, qui était resté inoccupé pendant une longue période, a désormais ouvert ses portes aux citoyens et citoyennes qui souhaitent bénéficier des services proposés. Le bâtiment autrefois inoccupé a été transformé en un lieu ouvert au public, nommé l'Hôtel du peuple. Ce nom n'a pas été choisi au hasard, car il symbolise le retour de ce service public au peuple et à la communauté locale.

Il est inacceptable que des bâtiments restent vides alors que les loyers sont élevés et que les logements sont rares. Il est donc important de réutiliser ces espaces abandonnés pour rassembler les citoyens et créer des solidarités, surtout dans le contexte actuel.

Nous avons inauguré l'Hôtel du Peuple dans le quartier pour répondre à toutes ces raisons et en faire un espace dédié aux voisins et voisines. C'est un endroit accessible tous les jours où l'on peut rencontrer des gens, s'informer, discuter, prendre un café ou un thé, manger un petit quelque chose, se réchauffer, etc.

Dans nos objectifs, nous avons inclus le fait de passer ensemble les hivers ainsi que les autres saisons.

Nous avons la chance de pouvoir offrir plusieurs services dans ce bâtiment, notamment :

Une salle des guichets. Cela peut sembler normal pour une ancienne poste, mais de nos jours, il est de plus en plus rare de trouver des services sociaux, administratifs ou bancaires accessibles à tous et toutes. Beaucoup ont fermé leurs guichets pendant la période COVID et ne les ont pas rouverts depuis. C'est pourquoi nous invitons les associations, les organisations ou les institutions à tenir des permanences dans cette salle. Si vous avez besoin d'un espace ou si vous voulez rendre service au public, contactez-nous.

Nous avons également une salle de conférences et de réunions. Nous pouvons y accueillir des artistes et des intervenant-es de différentes disciplines, mais notre objectif principal est de fournir un espace de rassemblement pour les habitant-es du quartier. De nos jours, de nombreuses personnes ont des difficultés à payer leur facture d'énergie, c'est pourquoi nous voulons les aider à réfléchir ensemble à des moyens de se chauffer différemment et de manière collective. Nous envisageons donc d'ouvrir une «chaufferie du peuple» en utilisant des techniques de chauffage moins dépendantes des énergies fossiles traditionnelles. Nous souhaitons ainsi chauffer les corps plutôt que les bâtiments !

La cuisine de l'Hôtel du Peuple est mise à disposition pour offrir aux habitant-es du quartier une soupe, un morceau de pain, ou un petit plat. Rien de bien compliqué, mais cela fait plaisir à tout le monde. Nous avons également des pièces plus petites pour organiser divers ateliers. Pourquoi ne pas partager nos connaissances et nos techniques dans les domaines tels que la cuisine, la conservation, l'informatique, le textile, l'économie d'énergie et le recyclage ? Venez proposer vos idées et travailler avec vos voisin-es de rue et de quartier ! De plus, l'une de ces pièces peut également accueillir une zone de dons entre les habitants : on peut y prendre ce qui nous intéresse et dont nous avons besoin, et apporter ce dont nous n'avons plus besoin et qui peut être utile à quelqu'un d'autre, tels que des jeux et des jouets pour enfants à l'approche des fêtes de fin d'année où les portefeuilles sont vides.

Nous disposons également d'un grand jardin actuellement à l'abandon. Dans un premier temps, nous pourrions évaluer la qualité des sols afin de déterminer les types de cultures possibles, y compris la culture en bacs si nécessaire. Une fois que les conditions seront réunies, nous pourrions commencer à cultiver et même envisager la création de potagers collectifs, d'arbres fruitiers et d'autres projets similaires dans notre quartier.

Bien que nous ne sachions pas ce que l'avenir nous réserve, nous savons que l'organisation collective nous permettra de mieux faire face aux nombreux défis qui nous attendent. Il est important de ne pas se retrouver seul-e à faire face à ces défis. C'est pourquoi nous invitons tous ceux et celles qui ont envie et besoin de prendre soin d'eux-mêmes et des autres à se joindre à nous pour former une assemblée d'habitant-es qui décideront ensemble des actions à entreprendre pour réparer ce qui doit l'être et préparer l'avenir.



## EXPÉRIENCE DE SQUAT

Depuis 2017, un changement de loi a eu lieu concernant les occupant-es des squats. En effet, selon l'article 442 du code pénal, squatter est devenu un délit.

Pour rappel, si nombre de propriétaires se sentent, à juste titre, lésé-es lorsqu'un bien leur appartenant est occupé illégalement, de nombreux-ses occupant-es de squats sont eux et elles aussi victimes de marchand-es de sommeil. Ils et elles ont même parfois payé un loyer pour vivre dans un logement sans savoir qu'il s'agissait d'un squat.

La procédure pour faire évacuer un bien pouvait parfois être longue et fastidieuse pour un-e petit-e propriétaire. Le ministre de la justice Koen Geens avait par ailleurs déclaré se sentir "impuissant face à ce type de situation en l'absence de mesures prises par le gouvernement fédéral".

Le changement de loi sur les squats avait donc pour objectif de simplifier la procédure pour la rendre plus rapide. Désormais, une simple plainte pénale permet à un-e juge d'instruction d'ordonner l'évacuation des lieux dans un délai de 8 jours.

Les associations de terrain telle que le RBDH (Rassemblement Bruxellois pour Droit à l'Habitat) dénoncent un texte déposé dans la précipitation à la chambre. En addition, même au sein de l'Union

Royale des Juges de Paix, ce texte serait une "fausse bonne idée" étant donné que la procédure concernant les squatteurs et squatteuses existe déjà.

Les associations qui luttent pour le droit à l'habitat considèrent par ailleurs que ce projet de loi est "inutile et dangereux" étant donné qu'il traitera tous les "squatteurs" et "squatteuses" sans aucune distinction. Or, on constate aisément sur le terrain que s'il existe des pratiques nuisibles qui associent assuétudes et dégradation des biens, il existe aussi des squatteurs et squatteuses dits "sociaux" qui peuvent occuper un bien tout en l'entretenant en "bon père de famille". Ce sont ces personnes, inévitablement les plus précaires qui seront en tout premier lieu criminalisé-es par cette loi, mentionne Anne du RBDH dans une interview publiée dans Alter Echo. Dans cette même interview, elle rappelle également que "l'entrée dans un bâtiment sans autorisation est souvent la première étape pour la plupart des initiatives en faveur du droit au logement".

En synthèse, une personne à la rue qui souhaiterait se mettre à l'abri dans un bâtiment vide tout en l'entretenant convenablement sera plus facilement expulsée qu'avant la modification de la loi. Loi anti-squat et morale font-elles bon ménage ?

Willy et Thierry





## MA PREMIÈRE EXPÉRIENCE EN SQUAT AVEC LA POLICE

“Jetez ce que vous tenez par terre !” c’est comme ça que la police, arme au poing, m’a abordé lorsque j’étais en squat pour me relaxer à l’abri, en toute sécurité, comme “chez moi”.

Je ne faisais rien, j’étais juste assis sur une chaise et j’étais sur facebook. Etais-je une menace ? J’ai compris qu’il valait mieux que je la ferme pour ne pas prendre de coup. Qu’est ce qui peut justifier un tel comportement envers un être humain inoffensif ? Je ne suis pas une personne violente et je ne porte aucune arme. Pour moi, un couteau c’est fait pour manger et pas pour tuer. Encore aujourd’hui, cet événement me hante, c’est totalement inhumain et il n’y a aucune logique de réagir comme ça envers les personnes de la rue. Depuis lors, j’ai découvert un livre qui s’appelle « quels droits face à la police ? » et je me rends compte qu’ils ne pouvaient pas se comporter comme ça.

La vie en rue à Charleroi c’est difficile et même dangereux. Il est très important de faire attention au peu d’objets que l’on possède encore. Que ce soit en tente ou en squat, il est également essentiel de bien choisir l’endroit où l’on souhaite se reposer. Il en va parfois de votre santé et même de votre vie. Pour une poignée d’euros, vous êtes susceptible de prendre un coup de couteau.

Pour s’en sortir, il est vital de connaître les bonnes adresses. Cependant, il y a aussi des règlements à respecter tel que celui de l’abri de nuit ou encore celui du rebond. Si une personne ne respecte pas ces règles, il risque une sanction pouvant aller jusqu’à l’exclusion. Que reste-t-il à une personne qui se retrouve exclue de ces structures d’urgence ? Où va-t-elle dormir ? Se doucher ? Manger ?

La meilleure manière de s’en sortir dans la rue c’est de s’entraider. Il est important de bien s’entourer et d’aider les autres sans rien attendre en retour. En général, la plupart des gens qui vous aident attendent quelque chose en retour comme de l’argent ou des stupéfiants. Je ne trouve pas ça normal ni solidaire.

Je m’appelle Willy et je connais la rue depuis 2018. Depuis tout ce temps, je connais les bonnes adresses que j’ai pu découvrir par d’autres personnes de la rue. Sans ces personnes, je n’en aurais peut être jamais entendu parler. C’est pourquoi il est important d’aller vers les autres, de les écouter, de partager le peu qu’on a, de donner un coup de main, etc. C’est de cette manière qu’au rebond j’ai appris l’existence de Solidarités Nouvelles et du DAL. J’y suis entré il y a peu et le collectif m’apporte beaucoup. On y rencontre des nouvelles personnes, on apprend, on fait des visites et on cherche des solutions pour que chacun puisse loger dans un endroit digne et sécurisant.

Il existe d’autres structures comme, par exemple, le relais social qui réalise un énorme travail auprès des personnes souffrant du mal-logement, mais les démarches peuvent prendre du temps et le travail se fait en individuel. Au DAL, on fonctionne en collectif pour chercher des solutions ensemble.

Aidez ces structures ou rejoignez le collectif. Ensemble nous serons plus forts !

Refus des cautions CPAS, expulsions sans relogement, discrimination sur l’accès au logement, criminalisation des personnes en squat, logements vides,... tout cela, ça suffit....

Willy



## LA FIN DE LA TRÊVE HIVERNALE

Comme Philippe vous en parle dans la rubrique «le DAL en ACTION» la fin de la trêve hivernale est venue. Je vais vous développer le pourquoi du comment de la chose.

3 formes d'expulsions existent :

- La judiciaire
- L'administrative
- La sauvage

Mais dit donc Monsieur tu veux bien me les expliquer ?

Ok ! Commençons par la judiciaire à la demande du bailleur / de la bailleuse ou du / de la propriétaire. C'est celle qui se passe au tribunal avec la décision d'un-e juge.

L'administrative c'est celle qui te dit que ton logement est insalubre et que tu ne peux plus l'habiter.

La sauvage. C'est quand ton ou ta propriétaire t'attrape et te jette dehors et que tu ne sais plus quoi faire.

### Alors comment les éviter :

Pour la judiciaire il suffit de bien payer son loyer avant que cela n'arrive au tribunal et essayer un arrangement à l'amiable.

Pour les administratives il n'y a pas grand-chose à faire.

Et pour les sauvages cela se passe en général dans un climat de brutalité et il faut faire intervenir la police.

Mais dans tous les cas ne restez pas seul-e.

Vous pouvez joindre Solidarités Nouvelles ou le RWLP. Prendre contact avec un-e avocat-e.

Mais cette fin de trêve hivernale signifie

- Plus de gens à la rue
- Déplacement du problème et non éradication de celui-ci
- Augmentation du nombre de personnes aux colis alimentaires
- Saturation des services d'accompagnement

La bombe explose et le petit train qui fait la montagne russe est en pleine descente et ne trouve pas le sens de la remontée. Car 3 mois sans expulsions et, du jour au lendemain, à nouveau expulser et repartir dans l'autre sens quelques mois plus tard. Quelle ineptie. Mon immeuble est sans dessus dessous dirait Raymond Devos.

Cette trêve hivernale n'est pas une histoire banale, c'est un fait de société brutal mais rejoins nous au DAL pour y mettre un point final.

Yves MARTIN





**BON POUR UNE  
EXPULSION !**

Solidarités  
NOUVELLES  
asbl

DAL  
LIÈGE



---

**Le saviez-vous :**

**Ce mercredi 15 mars 2023  
sonne la fin de la trêve hivernale  
dans les logements sociaux et privés.  
En clair, les expulsions  
domiciliaires vont reprendre.**

Ne pas jeter sur la voie publique



Solidarités Nouvelles ASBL - Bld. J. Bertrand 3 à 6900 Charleroi 071/30.36.77 -  
secretariat@solidaritesnouvelles.org

ASBL soutenue par le service de l'éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et Action Vivre Ensemble. Association de Promotion du Logement agréée par le Gouvernement wallon. Éditeur responsable : Michel Colon - Bld. J. Bertrand 3 à 6900 Charleroi





## RÉPARATIONS ET ENTRETIENS : RESPONSABILITÉS DES PROPRIÉTAIRES OU DES LOCATAIRES ?

Des réparations sont à réaliser dans ton logement. Tu te poses la question de savoir si ces travaux sont à la charge du ou de la propriétaire ou du ou de la locataire. Tu trouveras ci-dessous un petit tableau te permettant d'y voir clair. Bon à savoir : La Région wallonne a établi une grille de répartition très complète. Le ou la locataire et le ou la propriétaire doivent la respecter. Tu la retrouveras sur le site internet du Service Public de Wallonie (SPW) en tapant sur google : « Répartition des réparations, travaux et entretiens à charge du bailleur-euse ou incombant au preneur-euse ».

	A CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	A CHARGE DU LOCATAIRE
APPAREILS ÉLECTRIQUES	- remplacer sauf faute du locataire - fournir les modes d'emploi	- entretien, détartrage, dégivrage - remplacer les poignées, ampoules, accessoires du frigo
BALATUM	- bon placement - usure normale	- dégradations - usage de feutre sur les pieds des meubles et chaises
BOISERIES	- information sur la méthode d'entretien - éradiquer la mэрule (champignon)	- signaler fuite d'eau et humidité - preuve que la mэрule est survenue sans sa faute
CARRELAGE	- remplacement si usure, circonstances exceptionnelles ou mauvais placement	- dégradations - remplacement si quelques carreaux cassés ou décollés
CHÂSSIS DE FENÊTRE ET PORTES	- peinture boiseries extérieures - remplacement et réparation (sauf faute du locataire)	- nettoyage fenêtres dont canaux d'évacuation - entretien des serrures et clenches
CHAUDIÈRE	- réparation (sauf défaut d'entretien) - remplacement chaudière ou brûleur vétuste	- entretien régulier et ramonage - remplacement des petits éléments
CHAUFFE-EAU GAZ	- remplacement des éléments défectueux et du serpentin (sauf absence d'entretien par le locataire)	- entretien périodique et détartrage - remplacement des petits éléments
CLOUS		- boucher les trous à son départ
DÉTECTEUR INCENDIE	- placement et remplacement	- tester, nettoyer et remplacer les piles
ÉLECTRICITÉ	- installation conforme - remplacement éléments défectueux en cas d'usure et de danger	- remplacer interrupteurs, prises de courant, fusibles, ampoules, soquets, ... - laisser des fils de 10 cm à son départ
FOSSE SEPTIQUE	- vidange (sauf si le contrat prévoit le contraire ou en cas de faute)	- bon fonctionnement (aucun produit risquant de perturber le processus)
GOUTTIÈRES	- gros entretien et réparation	- nettoyage régulier (si difficulté d'accès, prévoir les modalités dans le contrat)
NUISIBLES		- coût élimination nuisibles (cafards, punaises, rougeurs)
Peintures	- peintures extérieures - usure des peintures intérieures	- accord écrit préalable nécessaire avant de modifier les peintures - responsable des dépôts de nicotine - renouvellement si faute
RADIATEURS		- manipulation régulière et déblocage des vannes - pression d'eau adéquate et purge des radiateurs
TUYAUX	- remplacement si usure, circonstances exceptionnelles ou mauvais placement	- débouchage (éventuellement par un professionnel)
VITRES	- remise en état des joints vétustes (sauf faute du locataire)	- nettoyage intérieur et extérieur des vitres, sauf si inaccessible
WC	- remplacement du flotteur, du réservoir, la chasse d'eau et de la totalité de l'installation (sauf faute du locataire)	- réglage du flotteur - remplacement des joints, manchon de raccord, charnières, pignons, amortisseurs, sièges et couvercles brisés

## TOUTES ET TOUS CITOYEN-NES !

[La citoyenneté est un objectif vers lequel on tend. Au DAL, nous nous sommes demandé si toutes et tous, et par exemple les habitant-es de la rue se reconnaissent eux-mêmes ou elles-mêmes en tant que membres de la société.]

Un.e citoyen.ne se reconnaît et est reconnu par autrui comme membre d'une société.

### Un peu d'histoire

Le mot « citoyen » vient du latin *civitas* signifiant « droit de cité, droit d'un-e habitant-e d'un pays ».

Dans l'Antiquité, la citoyenneté est accordée par le Sénat Romain à des villes ou des peuples.

A la Révolution Française (1789), le mot « citoyen-ne » remplace le mot « bourgeoisie » et apparaît dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* pour distinguer ceux des hommes qui jouissent de tous les droits politiques attachés à la citoyenneté française.

« La révolution citoyenne c'est une révolution dans les têtes et dans les cœurs et pas seulement dans le quotidien de la lutte sociale et politique ». Jean-Luc Mélenchon, 18 octobre 2010.

### Définition

Selon le *Larousse* : « Personnes jouissant, dans l'Etat dont elles relèvent, des droits civils et politiques et notamment du droit de vote (par opposition aux étranger-es). »

Définition juridique de la citoyenneté : A l'origine, la définition de la citoyenneté est très juridique et se rapporte à la manière dont notre société fonctionne. Un-e citoyen-ne est un-e membre d'un état démocratique qui jouit de droits et de devoirs. Le ou la citoyen-ne est donc l'individu qui participe à la vie politique et qui prend part aux choix de sa société. Il ou elle a le devoir de se tenir au courant des décisions qui concernent la société et de montrer sa voix quand des choix se font. On comprend dès lors l'importance du droit de vote qui est non seulement un droit mais également un devoir.

### Ce qu'on dit dans la rue de la citoyenneté. [micro-trottoir]

Dans notre but de connaître ce que la population pense de la citoyenneté et de savoir s'ils et elles se sentent citoyen-es, nous avons effectué un micro trottoir dans notre ville de Charleroi, nous avons rencontré différents types de personnes et voici ce qui en est ressorti :

Habitant-e de la ville qui a des droits et des responsabilités

Qui n'a pas de travail spécifique

Est-ce qu'on sait ce qu'est vraiment un-e citoyen-ne ?

Personne qui vit en société

Qui a une familiarité avec d'autres

En politique, plus rien n'est bon

J'aide si je suis aidé-e en retour

Personne humaine

Je suis transparent-e, je ne me sens pas citoyen-ne

Qui a sa place dans la cité

Qui vit là où il ou elle est !

« Transformer les citoyens en moutons soumis est le rêve de bien des pouvoirs. Pour y parvenir, les moyens sont nombreux ; les intoxiquer de parasciences peut être fort efficace » Albert Jacquard (1925-2013).



A Charleroi, une partie des personnes interviewées ne se sentent pas citoyen-nés de la ville, ni même du pays. Certain-es ne se sentent pas écouté-es et ne voient donc pas l'utilité d'être citoyen-nés.

« Qu'est-ce qu'un citoyen qui doit faire la preuve, à chaque instant de sa citoyenneté ? » Pierre Bourdieu (1930-2002), *Les Inrockuptibles*, 8 octobre 1997.

Nath et Zaza





## WILLY ET THIERRY

W. : Bonjour à toutes et tous. Je m'appelle Willy

**T. : Et moi, c'est Thierry.**

W. : Actuellement, nous vivons dans la rue. Et d'expérience, je peux dire que personne n'est à l'abri de dormir dans la rue. Ça peut arriver à tout le monde. Moi, c'est suite à une séparation que je suis descendu plus bas que terre. Plus bas que terre, parce qu'on se retrouve à la rue sans rien connaître de ce monde-là, ni des structures qui existent. Pour moi, ce fût une leçon et un nouveau combat.

**T. : Et moi, je suis à la rue suite à l'expulsion judiciaire de mon logement insalubre. Nous avons envie de montrer que la rue peut être aussi être une expérience de vie. Et c'est de ça dont nous allons vous parler maintenant.**

W. : D'abord, vous dire que si vous avez besoin d'aide, je vous tends la main du cœur. La main du cœur, c'est celle qui ne demande rien en retour. La rue a changé depuis 2019, et elle réclame davantage de s'adapter. On y voit beaucoup de jeunes.

**T. : C'est très inquiétant...**

W. : La mission que je me donne est d'entendre leur détresse et d'y réagir, avec les connaissances engrangées depuis quelques années et l'intention de trouver ensemble des solutions.

**T. : Les centres de jour ferment à 16h. Nous avons donc 5h à attendre avant l'ouverture des abris de nuit. Nous avons accès aux abris de nuit un jour sur 2, pour laisser place. Il y a tous les jours 60 personnes qui attendent, pour 31 places, dont 6 réservées aux femmes. Aujourd'hui, je suis 48ème sur la liste et je sais que je ne pourrai pas rentrer, que je devrai dormir dehors. Parfois, des personnes entrées en abris, doivent en ressortir, car un autre, plus haut sur la liste, vient d'arriver. Voilà la situation aujourd'hui !**

W. : Arrêtez de vous détruire, trouvons une solution ensemble pour sortir de la rue. Moi aussi, j'ai besoin de vous. Dans la rue, les gens ont de bonnes idées, ils savent ce qu'il faudrait changer pour améliorer notre société et notre vie à tous.

**T. : Ensemble, nous sommes capables de réaliser d'autres projets, des projets qui améliorent la vie des gens de la rue : rénover des bâtiments ou donner des coups de mains aux plus démunis que nous ...**

W. : On est là aussi pour aider les structures d'accueil. On sait que le monde n'est pas parfait non plus pour leurs travailleuses et travailleurs.

**T. : Avant, à l'époque de mon enfance, les gens de la rue étaient aussi des artistes : des cracheurs de feu, des jongleurs, des gens du cirque. La rue était vivante.**

W. : Nous avons toutes et tous le droit à un logement. Nous avons des droits ! J'ai appris que nous avons des droits face à la police, face aux propriétaires, face à une structure d'accueil. Des droits concrets. Et ça, je l'ai appris en échangeant en groupe. En rue, j'ai appris des leçons de vie, mais j'ai surtout acquis des connaissances: comment se défendre, ce qui est juste, ce qui ne l'est pas. J'ai pris le temps d'apprendre, ce qui me permet d'avancer encore, malgré toutes les barrières, malgré les obstacles.

**T. : J'ai rencontré des personnes qui essaient de changer les choses, des gens qui ont un logement, depuis toujours, et qui se tracassent pour ceux qui dorment dehors. Des gens qui se mobilisent pour les autres.**

W. : Dans la rue, on a la liberté, on a la force... mais on rencontre aussi des difficultés : l'indifférence, le manque d'écoute, être vulnérable face aux autres, être fragile face au système, le manque d'aides, la fatigue.... La vie en rue est rude.

**T. : Parfois, je dors sans matelas, je mange moins... mais ça renforce mon envie de m'en sortir. Et pour y arriver, j'ai besoin de vous.**

W. : J'aimerais que des choses changent :

- J'aimerais que nous soyons considérés par les personnes censées nous aider
- que nous soyons écoutés et respectés
- que nous soyons moins discriminés : que les propriétaires nous tendent la main, au lieu de refuser de louer aux bénéficiaires du CPAS.

**T. : J'aimerais que des choses changent :**

- que les responsables politiques prennent la mesure du sans-abrisme à Charleroi
- que des bâtiments inoccupés puissent l'être par des sans-abris
- que chacun ait un logement.

**NOUS SOMMES FORMIDABLES !**

# LE DAL En Actions

## RETOUR D'ACTION HOUSING ACTION DAY 26 MARS 2023 À CHARLEROI.

Nous voilà pour dire : « Stop au profit, du logement pour les gens ! »

Le Housing Action Day est une initiative européenne et a été organisée pour la première fois à Charleroi cette année par Solidarités Nouvelles et l'ASBL Comme Chez Nous.

Rassemblé-es sur la Place Verte à Charleroi. Un jeu sur le logement était proposé aux participant-es, les personnes pouvaient aussi s'exprimer de différentes manières sur papier en dessinant leur maison rêvée. Un partage de parole en compagnie d'une tasse de café et d'un morceau de gâteau. Le temps était pluvieux mais cela ne nous a pas découragé-es pour aussi clamer notre liberté de loger. L'échevine du logement, Laurence Leclercq, est venue et je ne me suis pas démonté pour lui donner un « bon pour expulsion ». Elle a bien écouté la cause.

Avec nous étaient présents ATD quart-monde, le PAC-Charleroi et la campagne « Stop au statut de cohabitant ». Le Rebond est venu nous partager une « tente à message » sur des revendications par rapport au logement.

Tu veux en savoir encore plus ? Rejoins-nous au DAL !

Yves Martin



## ZOOM SUR LIÈGE

Le 15 mars 2023, épaulé par le DAL de Charleroi et l'ASBL Benoit et Michel, les membres du DAL de Liège ont investi l'esplanade de la gare des Guillemins afin de sensibiliser et d'informer la population sur la terrible destinée que certain-es de vos voisin-es vont bientôt vivre... Et, symboliquement, il fallait impérativement marquer le coup.

Le 15 mars étant la date de fin du moratoire sur les expulsions domiciliaires, autrement dit, la fin de la trêve hivernale, étendue pour la première fois au marché privé en 2022, et la reprise des expulsions. Notre action principale était de distribuer des tracts aux passants et passantes. Bien entendu, le DAL, toujours soucieux du respect des lois, a demandé l'autorisation à la commune de Liège de pouvoir pratiquer cette simple action citoyenne. Deux agent-es de police, en tenue de civil, ont constaté que nous ne sortions pas des clous. Ainsi, nous pûmes continuer notre animation.

On peut penser que s'avancer et proposer des affichettes non publicitaires aux gens s'avère très facile, mais l'exercice est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît. Beaucoup de personnes se montrent réticentes tandis que d'autres ne comprennent pas la langue française. Certains s'intéressent et veulent des informations tant et plus, certains sont des donneurs ou donneuses de leçons, des agressif-ves, ...

Cependant, c'est en conservant stoïcisme, respect et clairvoyance que nous avons géré toutes ces situations parfois « aux frontières du réel ». Finalement, ce fut un incontestable succès. Tous les folders ont été distribués, des dizaines de personnes ont été avisées, des touristes ont admiré notre dévouement tout comme certains médias qui ont spécialement fait le déplacement pour l'occasion.

Ainsi galvanisé-es et unis sous la bannière du DAL, crions ce dernier slogan : « sans logement, c'est la mort qui nous attend ! ».



## LA MANIFESTATION « HOUSING ACTION DAY » RELATÉE PAR L'ŒIL PARTISAN

Le 26 mars dernier se tenait la manifestation du mouvement européen coalisé « Housing Action Day ». La météo peu clémente n'a en rien refroidit le cœur chaud des manifestant-es du jour. Il est vrai que le combat de toutes les associations réunies était d'une importance capitale.

C'est pourquoi, le DAL de Liège et ses militant-es, bien déterminé-es à faire entendre leurs messages, n'ont pas failli à cette mission. En tête du cortège, une horde de « soldats du bien » armé-es de panneaux cartonnés en forme de maison bardée de slogans scandant la vérité écrasait l'omerta de la triste réalité du logement Liégeois pour la rendre visible aux yeux de tous. Le ventre mou de la colonne, gagné par la ferveur, agitait calicots, banderoles et déguisements au rythme des porte-voix qui déclamaient les urgentes revendications de la population. L'arrière garde, quant à elle, n'a pas tari d'imagination pour marquer les esprits définitivement. Des valeureux guerriers et guerrières des droits humains portaient « haut et court » une tente décorée avec divers témoignages symbolisant l'inacceptable souffrance vécue par les sans-logis...

Ce fut une réussite, et même une victoire totale pour cette magnifique légion pacifique qui vibrait au son du « juste ». Même César, retranché derrière le plus dur des boucliers, ne pourra se montrer indifférent et rester sourd face aux cris de la rue qui tourmentent déjà le reste de la société qui arrive à son tour. Ne perdons pas de vue que les associations portaient principalement 3 revendications :

Le gel et l'encadrement des loyers ;

Une lutte intensifiée contre l'inoccupation des logements ;

D'avantage de logements sociaux et d'alternatives au marché privé

FIN ?

Philippe Thomas

## RETOUR D'ACTION – VISITE DU FRONT ANTI-EXPULSION

Le 3 avril dernier, dans le cadre de notre campagne « Charleroi, future zone 0 expulsions ? », les militant-es des groupes DAL de Charleroi et de Liège avons rencontré le Front anti-expulsion de Bruxelles.

Il s'agit d'un collectif constitué de citoyen-nes qui partent de situations individuelles pour mener des actions collectives. Ils rassemblent des locataires, des personnes sans-abri, des squatteurs et squatteuses, des sans-papiers et des habitant-es, soutenu-es par différentes organisations et collectifs.

Ils et elles nous ont expliqué les trois différents types d'expulsions d'un logement et les obligations qui y sont liées. Il est obligatoire d'informer le ou la locataire de la date au moins 5 jours ouvrables avant la date de l'expulsion (mais apparemment, la plupart des huissier-es préviennent le ou la locataire dès que la date est fixée, souvent un peu plus d'un mois à l'avance). Le but du Front est de proposer des permanences tous les lundis après-midi et de faire le relais vers les services spécialisés.

L'idée de leur collectif est de mettre en lumière et de dénoncer les injustices par le biais de différentes actions telles que des casseroles (concerts de casseroles) et des interpellations, par exemple pour repousser le moratoire pendant le confinement.

Quand ils et elles sont mis-es au courant des expulsions, ils et elles vont en soutien, lancent des alertes. Iels sont très actives sur les réseaux sociaux, Instagram, WhatsApp, SMS...

Iels organisent des manifestations devant les bâtiments pour éviter les expulsions, confectionnent des banderoles et possèdent un listing de 140 personnes mobilisables pour les manifestations ainsi qu'une liste d'avocat-es pro-deo.

Ils ont créé une brochure à la suite au covid concernant les réactions anti-expulsion à Bruxelles en 2020.

<https://www.stopexpulsions.be/>

Zaza et Claudine

## VISITE AUX PARLEMENTS.

Pour notre campagne « Charleroi, future zone zéro expulsion » et avec les militant·es du groupe DAL, nous nous sommes rendu·es d'abord le 16 février à Bruxelles au Parlement européen et ensuite le 5 avril à Namur au Parlement wallon, afin de mieux comprendre le fonctionnement de la politique Belge.

Nous avons réuni dans un tableau les principales caractéristiques de chaque Parlement :

	Parlement européen	Parlement wallon
<b>Siège</b>	Strasbourg	Namur
<b>Président·e</b>	Roberta Metsola	Frédéric André
<b>Membres</b>	27 pays	Wallonie
<b>Langues</b>	24 langues	Français
<b>Nombre de député·es</b>	705 eurodéputé·es	75 député·es
	21 eurodéputé·es belges	
<b>Nombre de séances plénières</b>	12 obligatoires par an	2 obligatoires par mois
<b>Actions</b>	Finaliser les votes des projets	Votes des décrets
	Participe à la constitution de l'UE	Contrôle du gouvernement Point de vue des wallons

Les lois européennes priment sur les lois wallonnes.

Les sessions du Parlement wallon sont accessibles aux citoyens, avec le programme, sur le site internet <http://www.parlement-wallonie.be>

Nous poursuivrons la visite des institutions de notre pays avec la visite du musée BELvue « musée de la Belgique » et la visite du Sénat.

*Claudia & Nath*





## PAUL TRIGALET : UN HOMME ENGAGÉ DANS LA DÉFENSE DES PLUS DÉMUNI-ES ET DE LEUR DIGNITÉ.

Paul Trigalet est né à Anderlues, une petite ville de la province du Hainaut le 01 juin 1934. Il a consacré sa vie à aider les personnes en difficulté, en se concentrant particulièrement sur la question des habitant·es de la rue et du logement.

Il a débuté sa carrière en tant que prêtre ouvrier avant de devenir l'Abbé Paul Trigalet. C'est en vivant dans les logements sociaux de l'allée verte à Jumet qu'il a pris conscience des problèmes auxquels étaient confrontés les habitant·es de ce quartier populaire. En 1973, il a fondé la « Fédération des habitants de Cités », ce qui a permis de faire entendre leur voix pour améliorer leur condition de vie. En 1993, cette organisation deviendra l'ASBL Solidarités Nouvelles et sa création se fera en parallèle avec la fondation de l'ASBL *Comme Chez Nous* dont il fut aussi le principal moteur.

Son engagement en faveur des plus démunis·es a été salué par la ville de Charleroi qui l'a nommé citoyen d'honneur en 2009. Il avait une vision globale de la lutte contre l'exclusion sociale. Il considérait que pour aider les personnes en difficultés, il était nécessaire de comprendre leur situation, d'écouter leurs besoins et de travailler avec eux pour trouver des solutions adaptées. Il croyait fermement à l'importance de l'engagement citoyen et de la participation active des personnes les plus vulnérables.

Paul Trigalet a été une source d'inspiration pour de nombreuses personnes dans la lutte contre l'exclusion sociale, grâce à son engagement inlassable en faveur des plus démunis·es. Son implication a eu un impact considérable dans le paysage carolo et son souvenir restera ancré dans les esprits pour de longues années. Il était un modèle et son travail continue d'inspirer l'équipe de l'asbl Solidarités Nouvelles et ses militant·es pour lutter pour plus de justice sociale.

Lors du Conseil communal de la ville de Charleroi en décembre 2022, il a été décidé de lui rendre hommage en nommant les espaces verts entourant l'Allée verte à Jumet «Parc Paul Trigalet». Cette décision permettra de perpétuer sa mémoire, de ne pas oublier son engagement pour le droit au logement décent pour tous et toutes et sa lutte contre le sans-abrisme.

Stéphanie



## COMPTEURS À BUDGET

Le nouveau compteur à budget aurait-il d'autres fonctions cachées que celle du bien-être de son utilisateur ou utilisatrice ? Le texte qui va suivre est un témoignage qui va, je l'espère, vous faire prendre conscience du piège que peut représenter le compteur à budget si le citoyen ou la citoyenne concerné-e n'est pas averti-e de la chose. Ainsi, iel pourra imaginer la subtilité « diabolique » des têtes pensantes qui ont créé cette combine malthusienne.

Cette petite merveille technologique est en fait une sorte de gros interrupteur de courant domestique. Contrairement à un compteur classique qui enregistre votre consommation afin que le fournisseur d'énergie puisse régulariser annuellement votre facture, le compteur à budget, lui, doit impérativement être crédité pour qu'il puisse fonctionner.

Autrement dit : pour qu'il laisse passer l'électricité indispensable à votre existence. Pas de crédit, pas de vie ! Et s'il vous arrivait de plonger à 0€, une sécurité de 15€ de crédit s'offrira « gracieusement » à vous instantanément... mais une seule et unique fois. Après quoi, le « chien de garde » électronique du fournisseur d'énergie qui habite avec vous coupera tout. Tout net.

Et, bien entendu, ce système est évidemment très régulièrement imposé gratuitement aux personnes les plus précarisées. Il faut toutefois savoir « qu'une personne dans l'indigence qui doit régulariser sa facture d'électricité peut demander aux services sociaux de l'aide pour la payer et ainsi à continuer à vivre dignement... ».

Ce qui n'est pas le cas avec « l'appareil ». A titre d'exemple, si votre logement est tout à l'électrique, l'arrivée de l'hiver rend impossible l'action de créditer le compteur en suffisance, surtout depuis l'augmentation invraisemblable de l'énergie. La où une personne disposant de compteurs traditionnels verra ses dépenses « lissées » sur une année, la personne qui a la joie de bénéficier d'un compteur à budget devra s'acquitter quotidiennement de ses dépenses énergétiques. Rien que pour les radiateurs à accumulation et le boiler, il faut aujourd'hui être riche, au-delà de la classe moyenne, pour se permettre de payer pour une température d'habitation à 18°C et une bonne douche au quotidien...

De toute évidence, les chaines d'antan sont remplacées par l'IA... entraînant de facto une perte de jouissance du bien habité.

Philippe Thomas

## INFOS MALIGNES



### L'ÉTÉ ARRIVE

Avec l'approche de l'été, nous avons pensé qu'il serait bon de rappeler quelques infos pratiques

Des points d'eau sont accessibles à la façade du Rebond (rue de Charleville 36 à 6000 Charleroi) et à la Croix Rouge (rue du Gouvernement 15 à 6000 Charleroi)

De nouveaux points d'eau vont être placés, un sur la place Albert 1<sup>er</sup> à Montignies-sur-Sambre et un autre sur la place Destrée à Gilly dès que les travaux seront terminés.

Il est recommandé de boire principalement beaucoup d'eau, de ne pas s'exposer au soleil aux heures les plus chaudes (entre midi et seize heures).

Pensons aux différents parcs de Charleroi pour trouver de l'ombre et de la fraîcheur, entre-autres :

Parc Reine Astrid (Bd Audent, 6000 Charleroi)

Parc Nelson Mandela (Place Albert 1<sup>er</sup>, 6031 Monceau-sur-Sambre)

Parc Hiernaux, dit « Parc Notre-Dame » (Sq. Jules Hiernaux, 6000 Charleroi)

Parc de la Serna (Rue du Bosquet, 6040 Jumet)

Parc Bivort (Rue Joseph Bivort, 6040 Jumet)

## Quelques CONSEILS :

- Se protéger du soleil,
- Ne pas laisser vos enfants et vos animaux dans vos voitures,
- Ne pas faire d'efforts physiques,
- Boire régulièrement de l'eau,
- Chez vous, garder les fenêtres, les stores et volets fermés,
- Aérer la nuit,
- Penser aux aînés qui vous entourent,
- Protéger les enfants (casquette, chapeau, crème solaire...)
- Penser à protéger vos animaux : même si le corps de vos animaux s'adapte à la chaleur, pensez à ce qu'ils aient toujours de l'eau à leur portée.

## Attention aux symptômes de :

- la déshydratation : douleurs musculaire, fatigue, étourdissement.
- du Coup de chaleur : peau chaude et rouge, nausées, parfois perte de connaissance

## NUMÉROS IMPORTANTS

- 112 : numéro d'urgence
- 105 : Croix Rouge (rue du gouvernement 15 - 6000 Charleroi)
- 071/33.33.33. : Poste de médecine de garde (Bld Zoé Drion 1 - 6000 Charleroi) Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 19h à 23h Samedi et dimanche de 8h à 23h
- 0475/69.15.54. : SOS médecins (Grand rue 221 - 6000 Charleroi)
- 071/28.55.77. : SOS médecins (Rue Saint-Valentin 159 - 6060 Montignies-sur-Sambre)
- 071/31.98.05. : Relais santé Charleroi (Rue d'Angleterre 10 - 6000 Charleroi)

Nath



## Que faire en cas de canicule?

### Offres de services à Charleroi pour personnes sans-abri:

#### Numéros d'urgence:

Le poste de garde de médecine générale (weekend et nuit):  
071/33.33.33  
Les urgences: 112  
Le service d'urgence sociale: 071/32.12.12

#### Symptômes sur la santé:

##### Coup de chaleur

Symptômes: comme épuisement + température >41°C, confusion, convulsion, perte de conscience, peau rouge et sèche, pas de transpiration  
**Se rendre immédiatement aux urgences ou appeler le 112!**

##### Epuisement dû à la chaleur

Symptômes: étourdissements, vertiges, état de faiblesse et de fatigue, maux de tête, nausées, vomissements, température élevée (<40°C)  
**Immédiatement: se rafraîchir, se mettre au frais, se reposer, boire de l'eau et manger salé**

##### Les crampes de chaleur

Symptômes: contractions musculaires, spasmes  
**Immédiatement: boire et manger salé et étirer le muscle**

#### APPUIS Abri de nuit Dourlet:

rue Dourlet 34 - 071/41.64.78



#### APPUIS Wash and Care :

Dourlet 34 - 071/30.37.39 - 071/41.64.78



#### Le Resto du Coeur:

place Delferrière 6 - 071/20.07.92



#### Le Relais santé:

rue d'Angleterre 10 - 071/31.98.05



#### Diapason: bld Dewandre 2 - 071/20.17.81



#### En périphérie:

**Le Triangle** (abri de nuit et de jour pour familles et couples): rue du Beau Site 28, 6032 Mont-sur-Marchienne - 071/43.80.06



#### Service APPUIS rue et urgence sociale

rue Spinois 18 - 071/32.12.12



#### Solidarités Nouvelles (travail de rue)

Rue Sart Culpart 9, 6060 Gilly - 071/30.36.77  
-Travailleur de rue 0472/71.57.18



#### Le Comptoir:

av. Général Michel 5 - 071/63.49.93



#### Trem'ose: rue Grimard 54, 6061 Montignies-sur-Sambre - 071/22.05.55



#### Cellule SDF:

rue de Dagnelies 3 - 071/20.23.10



#### Le Rebond: rue de Charleville 36 - 071/30.23.69



#### Services prostitution:

**Espace P** : rue Desandrouin 3, sur rendez-vous au 071/30 98 10 ou 0471/54 28 23  
**EntrezWallonie**: rue Desandrouin 13, 071/31.40.42



#### Les bons réflexes :



Boire beaucoup d'eau et éviter les boissons déshydratantes (café, alcool, ...)



Rester à l'intérieur ou à l'ombre durant les heures les plus chaudes



Se protéger la peau et la tête: crème solaire à indice élevé, vêtements clairs et légers, chapeau, casquette, ...



Se rafraîchir le corps le plus souvent possible (visage, cou, ...)



Eviter les efforts physiques à l'extérieur (sauf matin et soir)

Une publication du relais social avec le CPAS et les réseaux associatifs .

# Appel à dons

VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR AVEC UN DON DÉDUCTIBLE ?  
EFFECTUEZ UN VIREMENT SUR LE COMPTE CARITAS  
BE 2600 1743 6326 AVEC LA COMMUNICATION «PROJET 422»

(DON DÉDUCTIBLE FISCALEMENT À PARTIR DE 40 )

## RETROUVEZ NOUS SUR INTERNET !

NOTRE SITE WEB



NOTRE PAGE FACEBOOK



## INFOS ET CONTACTS

**Adresse** : Rue du Sart-Culpart, 9 6060 Gilly

**Téléphone** : 071/30.36.77

**Mail** : [secretariat@solidaritesnouvelles.org](mailto:secretariat@solidaritesnouvelles.org)

*Solidarités*  
NOUVELLES  
a.s.b.l.

DAL  
CHARLEROI

DAL  
LIÈGE

POC  
Agir par la Culture

FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

RÉGION WALLONNE